



Note sur le Séminaire conjoint AFC-AFRISTAT-CEMAC sur le thème : « *La désaisonnalisation des séries chronologiques* » – Mai 2019

AFRISTAT, AFRITAC Centre et la Commission de la CEMAC, ont organisé conjointement du 06 au 10 mai 2019 à Douala, au Cameroun, un séminaire sur la conjoncture au premier semestre 2019 et la prévision économique à court terme dans les Etats membres de la CEMAC, en RDC, au Burundi, aux Comores, à Sao Tomé et Príncipe, à Djibouti et à Madagascar. Le thème central de cette rencontre portait sur : « *La désaisonnalisation des séries chronologiques* »

Tous les Etats étaient représentés à ce séminaire par deux experts : l'un en analyse conjoncturelle et l'autre en prévision économique. Le Gabon, le Burundi, le Congo ont désigné un seul représentant. Les experts de Madagascar, des Comores, de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) et de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA BSR-AC) n'ont pas pu prendre part au séminaire. Un représentant de la Commission de l'UEMOA et un représentant de la Banque Africaine de Développement (BAD) ont également pris part aux travaux du séminaire. L'expert de l'INSEE a entièrement animé la session sur la désaisonnalisation des séries chronologiques.

Le séminaire visait plusieurs objectifs spécifiques qui sont :

- i. identifier dans l'évolution récente de la conjoncture économique les éléments qui déterminent le niveau des agrégats macroéconomiques de l'année 2019, et voir dans quelle mesure ils conduisent à réviser les prévisions élaborées au second semestre 2018;
- ii. confronter les analyses de la conjoncture économique faites par les participants au cours de cette année 2019 et en déduire les grandes tendances qui devraient orienter les économies des Etats en 2020 ;
- iii. déduire une orientation cohérente des prévisions pour 2019 et 2020 des principaux agrégats macroéconomiques (croissance, revenus, inflation, monnaie, équilibres budgétaires et des finances extérieures,...) pour les pays de la zone CEMAC, la RDC, le Burundi, les Comores, Sao Tome et Príncipe, Djibouti et Madagascar ;
- iv. renforcer les capacités des pays en désaisonnalisation des séries chronologiques; et faire un point sur la mise en œuvre des recommandations formulées lors des séminaires précédents dans le domaine de la conjoncture économique et des prévisions.